



A.A.P.P.M.A. La Truite du Haut-Lignon

42920 CHALMAZEL

07/03/2020

ASSEMBLEE GENERALE

Présent(s) : 19 pêcheurs

Invités :

- M. LAURENT, Président Moulin des Massons
- Valéry GOUTTEFARDE, maire de Chalmazel-Jeansagnière
- M. David MOREL, maire de Sauvain
- M. Eric Murgue, Directeur FDP42
- M. William Dalbeigue, Président les Pêcheurs du Lignon
- M. René Ferraton, Trésorier Truite de Soleymieux
- Mme COMBE correspondante de La Tribune-Le Progrès

Etaient excusés : M. BOROWCYK, député – M. BLANCHET, conseiller régional – Mme BROSSE et M. ROCHETTE, conseillers départementaux

M. LAURENT fait le mot d'accueil

F. JACQUET ouvre la réunion à 15h00 en remerciant le Moulin des Massons pour son accueil

1 – Rapport d'activités :

Administratif : 5 réunions de conseil d'administration. AG le 02/03/2019. Participation à toutes les réunions fédérales (AG, réunion secteur, commission technique)

Activités :

- 11 lâchers au plan d'eau
- Entretien du plan d'eau : tonte, taille, ... tout au long de l'année
- 08/07 : après-midi pêche pour le centre de loisir Les P'tits montagnards – 40 enfants
- 19/05 : journée découverte pêche et milieux aquatiques – présence de 18 enfants (école primaire de Sauvain) avec le CILDEA
- Début de saison : clôture de la pêcherie aux Champas – panneautage réglementaire sur parcours en réserve, maille à 23cm, no-kill
- 27/04 : Nettoyage sur le Lignon pour retirer arbres et branches cassées (13 pêcheurs) et 11/05 : Vizézy au Moulin des Massons (6 pêcheurs)
- Garderie : 15 pêcheurs contrôlés – pas d'infraction
- Participation aux pêches électriques et aux prospections nocturnes écrevisses
- Bilan des pêches électriques

Le Lignon (pont neuf, secteur de chalmazel) : résultats positifs sur les truites >20cm (voir exceptionnel sur un point) – grosse densité sur les alevins de l'année.

Le bassin du Vizézy : résultats moyens.

Rapport d'activités approuvé à l'unanimité

2 – Comptes :

L'exercice 2019 est bénéficiaire de 200.68€

Dépenses 2019 = 7 825,49€

A noter que le cout du dernier lâcher 2018 (436.15€) apparaît dans les comptes 2019 car le chèque a été retiré en Janvier 2019

Recettes 2019 = 8 026.17€ -

les cotisations des champas sont en baisse (on revient aux valeurs habituelles après une belle saison 2018). Les cotisations rivière sont (encore) en forte baisse.

Subvention exceptionnelle du Département de 800€ pour le fonctionnement des Champas

Le solde est de 18 313,10€

Rapport commission de contrôle : rien à signaler

Comptes approuvés à l'unanimité.

3 – Rapport moral :

2019 aura été une nouvelle année très contrastée.

Des conditions météo toujours aussi compliquées même si on est passé à côté de la catastrophe en été avec de nombreux passages orageux qui nous auront offerts de bonnes conditions en 2^{ème} partie de saison.

Le point positif que je retiens de 2019 est la grande quantité d'alevins de l'année et les belles densités en truite maillée constatées lors des pêches électriques d'inventaire !

Je voudrais également remercier les personnes qui s'investissent, qui s'impliquent dans l'association, parfois en venant de loin.

Maintenant les points négatifs :

- Nous avons effectué un très gros travail à l'automne 2018 pour redonner une seconde jeunesse au plan d'eau des Champas. Malheureusement, la fréquentation en forte baisse en 2019 ne nous aura pas récompensé de nos efforts !
- En rivière, la baisse des effectifs que ce soit chez les adultes comme chez les jeunes nous amène à se poser de nombreuses questions sur l'avenir de notre loisir comme sur l'avenir de notre association, d'un point de vue financier comme sur l'engagement bénévole.
- L'effondrement sur 2 ans de la vente de carte des mineurs et des découverte enfant est plus qu'inquiétant. Nous n'avons quasiment plus de jeunes.
- Je voudrais également mettre l'accent sur les difficultés rencontrées avec les élus de la fédération : nous avons 2 visions différentes du fonctionnement et de l'organisation de nos structures, ce qui a généré quelques tensions et incompréhensions depuis 2 ans.
- Enfin, nous n'avons pas réussi à lancer concrètement notre projet de restauration et de préservations de ruisseaux sur cette année 2019, objectif pour lequel j'ai pris le poste de président début 2015. Nous avons perdu 1an même si le projet a bien avancé (on va en parler plus tard) en début d'année.

A la fin de cette année 2020, nous procéderons au renouvellement du conseil d'administration. Un premier bilan s'impose donc.

Même si nous avons fait un gros travail :

- De Remise à jour de nos droits de pêche
- Plan de gestion piscicole pour affirmer notre gestion
- De Remise à neuf du plan d'eau
- De Renforcement de nos actions auprès des jeunes
- D'Opérations diverses d'entretien de parcours de pêche
- De communication avec un Site internet, une page FB

Et bien, à moins d'un miracle en 2020, j'aurai été le président de la chute des effectifs de quasiment 50%. C'est donc un bilan que je qualifierai de « catastrophique ».

En tant que président ça me fait quand même mal au c... d'avoir perdu la moitié de nos adhérents en aussi peu de temps.

Pour quand même finir sur une bonne note – parce qu'il y a eu un deuxième point positif en 2019 - je voudrais saluer les trois jeunes, que j'ai accompagné pour une découverte de la pêche de la truite en rivière et qui m'ont surpris par leur envie ; ce qui me fait dire qu'à défaut de quantité, la qualité est bien là et qu'il y a encore de l'espoir.

Rapport moral approuvé à l'unanimité

4 – Agenda / Activités 2020 :

Plan d'eau :

- 11 lâchers répartis sur la saison – Fermeture le 1 Novembre
- Tarifs inchangés.
- Plus de jours à la mouche (jeudi et vendredi)
- 12/06 : journée découverte pêche et milieux aquatiques (Ecole de Chalmazel-St-Georges et St-Just-en-Bas/Palogneux)
- 3 nouveaux points de vente

Infos Générales :

- Nouveau PRF : Bar-Tabac-Pressé La fontaine de Couzan à Sail-sous-Couzan
- Création d'un Fond Mutualisé de Dotation par la Fédération pour financer les actions des AAPPMA

Activités 2020 :

- Ecole de pêche :
 - o Date : samedi 25 avril / vendredi 22 mai / lundi 13 juillet / samedi 1^{er} août
 - o Principe : 4 séances d'une demi-journée
 - o Lieu : Chalmazel
 - o *Besoin de 4-5 personnes* (suivant nb enfants)
- Samedi 16 Mai : opération nettoyage/entretien parcours de pêche – lieu à confirmer
- Samedi 6 juin : Forum des Associations (Familles Rurales). *Besoin 4 à 5 personnes*
- Vendredi 12 juin : Journée pour les scolaires – 40 enfants Chalmazel-St Georges / St-Just en Bas-Palogneux – CILDEA. *Besoin de 7-8 personnes*
- Samedi 27 juin : Animation au plan d'eau des Champas avec ROCHE PECHE – journée réservée - Essai matériels pêche à la mouche / pêche aux leurres – buvette-snack. *Besoin de 7-8 personnes*
- Dimanche 28 Juin : Fête du moulin – Animation. *Besoin de 6 personnes*
- Juillet – Date à fixer : centre de loisir – après-midi pêche. *Besoin de 6 personnes*
- Fin Novembre : AG Elections. *Besoin de beaucoup de candidats*

5 – Budget prévisionnel / Commission de contrôle 2020 :

Un déficit prévisionnel de 2 080 € est annoncé.

Qui s'explique par la mise en œuvre du plan de gestion piscicole (sinon quasi équilibre) et le curage du petit bassin des Champas

Budget prévisionnel validé à l'unanimité.

La commission de contrôle est élue.

6 – Modifications des Statuts :

- o L'AAPPMA sera domiciliée au : Bar-Restaurant Le Sauvagnard – 8506, route de la fourme – 42990 SAUVAIN
- o La nouvelle appellation de l'AAPPMA sera : La Truite du Haut-Lignon Forézien

Approbation à l'unanimité

7 – Projets Restauration Ruisseaux :

Présentation du projet de travaux sur le milieu pour la période 2020-2023.

8 – Débat Avenir Association :

Débat sur l'avenir de l'association, la politique de gestion patrimoniale et la non-réciprocité.

Dans la perspective du renouvellement du conseil d'administration (automne 2020).

Principales remarques (par les pêcheurs et les invités) :

- o Difficultés pour les petites AAPPMA d'exister
- o Besoin des pêcheurs d'avoir des parcours à haute densité, avec du poisson fourrage (vairon,...)
- o La gestion patrimoniale recommandée (et appliquée par les 2 AAPPMA non

- réciprocitaires) sur les têtes de bassin n'est pas valorisée
- Proposer des animations
 - Concours pour les enfants
 - Pour le renouvellement du C.A. : identifier les tâches
 - Pour les opérations travaux : mettre un calendrier avec inscription sur le site internet.
 - Besoins de ressources financières complémentaires : faire des actions pour nouvelle recette. Mais notre rôle d'AAPPMA est d'être sur le terrain (droits de pêche, surveillance, actions sur le milieu,...), pas d'organiser des concours de belote, des lotos,...

Le débat se termine par un vote sur le maintien (ou non) de la non-réciprocité.

15 votants : 13 pour Non-Réciprocitaire / 2 pour Réciprocitaire

9 - Mots des invités :

Par E. MURGUE, W. DALBEIGUE et R. FERRATON

L'AG se clôture à 17h30 par le traditionnel buffet campagnard.

Franck JACQUET
Président de La Truite du Haut-Lignon